



ATELIERS DU COLLOQUE

L'atelier Le « Tinkering » : une approche créative pour développer le goût

des sciences sera aussi offert en rappel dans le bloc d'ateliers B.

Inscrivez-vous maintenant !



Alliance est très fière de lancer un nouveau document de la série *Les savoirs essentiels*. Cette nouvelle publication porte sur les normes et modalités. Rappelons que cette initiative s'inscrit dans notre volonté de vous informer et de vulgariser davantage les renseignements contenus dans les conventions collectives et dans les fiches syndicales, afin de les rendre plus accessibles.

Pour plus de renseignements, consultez les [fiches syndicales](#) et communiquez avec les conseillers du Service aux membres.

8 MARS

Les épinglettes pour la Journée internationale des droits des femmes seront envoyées dans les établissements cette semaine.

PORTEZ-LES FIÈREMENT !



RETOUR SUR L'APD

Lors des assemblées des personnes déléguées (APD), d'importantes décisions se prennent principalement pour améliorer les conditions de travail, mais aussi pour améliorer les processus démocratiques de l'organisation ainsi que pour veiller au bon fonctionnement de l'Alliance.

Il est important pour moi de vous tenir informés de ce qui se passe lors de ces assemblées, pour que vous connaissiez mieux l'organisation. Peut-être aurez-vous envie de vous y engager davantage ?

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE

Ainsi, lors de l'APD du 8 février, le document *Rôle et fonctionnement des délégations*, soit celles qui prennent part au Conseil fédératif et au Conseil fédératif de négociation de la FAE, ainsi que celle du Congrès, a été modifié, pour clarifier le droit à la dissidence. Des changements aux règles d'assemblée des personnes déléguées ont aussi été apportés, notamment de sorte que le document soit plus clair et facile à suivre. Nous espérons de cette façon que les assemblées soient plus fluides.

FONCTIONNEMENT DE L'ALLIANCE

Au cours de cette soirée, la firme pour la vérification des comptes de l'Alliance pour l'année 2021-2022 a été choisie. Cette vérification se tient à l'automne et mobilise plusieurs employés de l'Alliance. La firme vient par la suite rendre ses comptes en APD.

PRÉOCCUPATIONS DES MILIEUX

Depuis quelques mois, un point *Préoccupations des milieux* a été inséré dans l'ordre du jour afin de prendre le pouls des divers milieux, de connaître les problèmes et les enjeux qui méritent d'être partagés, afin de nous nourrir. Les membres peuvent ainsi nous faire part des problématiques vécues dans leurs établissements. Ce point est très important pour l'Alliance, puisque nous constatons chaque fois qu'il se peut que nous les ignorions, faute d'en recevoir les constats. Au risque de me répéter, je ne saurais insister sur ceci : n'hésitez pas à appeler les conseillers et conseillers ou les membres du Conseil d'administration. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons intervenir !

SUIVI DES MESURES SANITAIRES

Bien que nous ayons fait parvenir plusieurs informations à ce sujet, le plan de contingence dans les établissements suscite encore beaucoup de questions, les réponses étant variables d'un établissement à l'autre. C'est pourquoi il m'importe de faire encore un retour sur le suivi des élèves retirés.

— **BIS**^é
24

Je réitère que, pour que tout soit conforme, vous devez déterminer, par démarche consensuelle en CPEPE, le modèle choisi pour offrir le service éducatif à distance aux élèves. Pour connaître les détails, consultez ce [guide](#), préparé à cet effet. Je vous rappelle également que si vous comptez dépasser votre tâche éducative, vous pouvez recevoir une compensation financière dont le calcul est basé sur le 1/1000^e de votre salaire annuel. Pour ce faire, vous DEVEZ demander à votre direction l'autorisation de faire ces heures supplémentaires avant de les exécuter. Sans quoi, on pourrait refuser de vous rémunérer. Voici le [modèle](#) de demande écrite que vous pouvez utiliser.

SUJETS SOCIOPOLITIQUES

En terminant, plusieurs sujets sociopolitiques sont aussi abordés lors de nos assemblées. Les différents comités syndicaux formés à l'Alliance profitent de cette tribune pour présenter leurs différents travaux ou recherches visant à sensibiliser leurs collègues. Deux membres du Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées ont fait une excellente présentation sur le mois de l'histoire des Noirs. Ils ont mis en lumière d'importants personnages du passé et contemporains qui ont grandement favorisé la situation sociologique et économique de cette communauté et qui sont influents pour les jeunes de demain. Ils ont également appelé les personnes déléguées à réfléchir sur leur pédagogie ainsi que sur les modèles et les projets à présenter en classe. L'éducation permet d'honorer ces personnages importants et de célébrer leur apport à la société !

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

JE
SUIS
PLUS
OU'UN
NUMÉRO

24^e COLLOQUE PÉDAGOGIQUE

24 et 25 mars 2022 • Palais des congrès de Montréal

COLLOQUE DE L'ALLIANCE LE MOMENT IDÉAL POUR ACCUMULER DES HEURES DE FORMATION !

Selon l'article 22.0.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), chaque enseignante et enseignant doit dorénavant suivre 30 heures de formation sur une période de 2 années scolaires débutant le 1^{er} juillet de chaque année impaire.

On y dit aussi que : *on entend par « activité de formation continue » la participation à une activité structurée, notamment un cours, un séminaire, un colloque ou une conférence, organisée par le ministre, par un établissement d'enseignement universitaire, par un centre de services scolaires [sic], par un autre organisme, etc.*

Le colloque de l'Alliance se qualifie à ce titre. Ce sera donc un moment idéal pour accumuler une partie de ces heures, même si nous savons tous que les profs se forment, de toute façon, en continu chaque année ! Les modalités restent à préciser par l'employeur, mais d'ici là, procédez rapidement à votre inscription !

● **Elaine Bertrand, personne-ressource**
Daniel Chartrand, vice-président
Jean-François Audet, conseiller

CIMM ET



Le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) organise une assemblée ouvrière sur le thème *Quelles leçons pouvons-nous tirer de l'action des militantes et militants syndicaux provenant de la communauté noire ?* Cet évènement se tenant le **21 février de 18 h à 20 h** s'articule dans le cadre des travaux du CIMM sur le racisme systémique et le mois de l'histoire des Noirs. En tant que membre du CIMM, l'Alliance vous invite à participer à la rencontre qui s'annonce des plus intéressante.

● **Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**

CONCOURS

LA PERSÉVÉRANCE A AUSSI UN VISAGE CHEZ LES ADULTES EN FORMATION



persévérance sur la prochaine affiche et partager leur expérience lors d'un Conseil fédératif. C'est aussi une belle façon de mieux faire connaître la réalité à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.

● **Line Lamontagne, vice-présidente**

RAPPELS

APPELS DE CANDIDATURES



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDAA

Vous avez une expérience auprès des élèves à risque et des élèves identifiés qui font face à des difficultés diverses? Il reste une place à pourvoir au sein du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA). Vous êtes invités à nous faire part de votre intérêt, **avant 16 h le vendredi 18 février**, en remplissant ce formulaire.

● **Marie Contant, vice-présidente**

COMITÉ DES STATUTS

En raison du départ d'un membre du Comité des statuts de l'Alliance, nous lançons un appel de candidatures auprès de toutes les enseignantes et tous les enseignants afin de pourvoir un poste.

Les membres intéressés doivent remplir ce formulaire, **avant 16 h le lundi 21 février**. Merci de votre engagement.

● **Annie Favreau, conseillère**

FORMATION PROFESSIONNELLE — DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE MODULES

— FP La date limite pour déposer une demande de reconnaissance de modules est le **1^{er} mars**. Les demandes de reconnaissance doivent être acheminées par l'intermédiaire de l'application *Processus de reconnaissance des modules (FP) 2022-2023*, qui est accessible à l'adresse suivante : <http://modulefp2.csdm.qc.ca>. Les directions de centre accepteront ou refuseront les demandes dans cette même application en ligne. Le centre de services scolaire informera par écrit les enseignantes et enseignants de la décision et, en cas de refus, en précisera les motifs à l'endroit prévu à cet effet.

● **Vincent Hamel Davignon, conseiller**

